

Un Document d'objectifs et des partenaires pour la sauvegarde des brandes

Une démarche concertée

Selon la démarche française, le site Forêt de Moulière – Pinail est doté d'un document d'objectif (Docob) élaboré grâce à une large concertation avec les acteurs et les usagers. La première version validée en 1998 était issue d'une démarche expérimentale nationale sur une trentaine de sites et portait presque exclusivement sur la forêt domaniale (env. 4 000 ha). Le Docob est en cours de complément afin de couvrir l'ensemble des 8 000 ha de la ZPS.

Un partenariat local étroit

Depuis 1995, la LPO Vienne est chargée, par la direction régionale de l'Environnement, de la coordination et de l'animation de la mise en œuvre du Docob. L'effort porte principalement sur la gestion et la restauration des landes qui constituent le noyau dur de la valeur biologique du site. Les actions ont été réalisées par l'Office National des Forêts ainsi que par GEREPI, association chargée de la réserve naturelle couvrant une partie du Pinail. Depuis 2002, l'implication d'autres acteurs économiques locaux donne une nouvelle dynamique à la démarche.



Busard cendré mâle (Photo CHOISY, LPO)

Les brandes en sursis

La brande, dénomination locale de la bruyère à balai *Erica scoparia*, donne son nom à la lande qu'elle domine. L'homme l'utilisait pour fabriquer des balais bien sûr mais aussi pour couvrir les toitures, confectionner des clôtures, drainer les sols, stabiliser les petites routes, chauffer les fours ainsi que comme litière dans les étables et bergeries. Les feux courants, volontaires ou accidentels, pour dégager de maigres pâturages ont aussi contribué à appauvrir le sol et à maintenir ces landes issues de la surexploitation de la forêt.



Brandes en fleur (Photo LIPOVOÏ, LPO)

La singularité du sous-sol du Pinail est à l'origine du creusement de milliers de fosses devenues parfois des mares. La couche indurée de roche siliceuse a en effet été extraite sous forme de pierres de meule (voir photo). Outre le modelé si particulier du Pinail, cette activité a aussi donné son nom à la forêt : « Moulière ».

La modernisation de l'agriculture dès la seconde moitié du 19^e siècle a fait disparaître près de 99% de ce type de milieu en Poitou. La fin des usages de la brande après 1950 préparait la disparition des 2 000 ha relictuels. La conservation de cette richesse biologique, historique et culturelle a débuté avec la création de la réserve naturelle du Pinail en 1981. Elle se développe aujourd'hui avec la mise en œuvre de place de filières d'avenir.



Pierre de meule abandonnée sur le Pinail (Photo GRANGER, LPO)

Cure de rajeunissement : du mime à l'innovation

Milieus secondaires, les brandes exigent l'intervention humaine pour ne pas retourner à l'état boisé. Le but à atteindre est donc de rajeunir périodiquement la lande tout en exportant la matière organique afin de conserver la faible fertilité du sol.

Mimer les pratiques anciennes est venu naturellement à l'esprit des premiers gestionnaires. La démarche a notamment consisté en la mise au point par GEREPI de techniques de brûlis contrôlés. Pare feu périmétral, pompiers des services départementaux et conditions climatiques adaptées sont nécessaires à la mise à feu d'aires de 3 à 10 ha, en automne ou hiver (voir photo). Cette solution convient tout particulièrement aux secteurs accidentés par de nombreuses fosses. Une zone clôturée reçoit après brûlis un troupeau de brebis et de chèvres rustiques pour y entretenir l'ouverture et la flore herbacée.



Première mise à feu par un agent de l'ONF (Photo PAPOT, LPO)

Notant l'imperfection des broyeurs forestiers qui laissaient une importante couche de broyat au sol et abîmaient les souches de bruyère, ONF et LPO Vienne réfléchissaient depuis 1994 à une technique innovante. La rencontre avec un entrepreneur forestier motivé a débouché sur une première opération très satisfaisante : 7 hectares de lande rajeunis avec exportation de toute la matière coupée. L'ensileuse agricole (voir photo) modifiée est aujourd'hui au catalogue de Monsieur REDON qui est aussi intervenu en Brenne et en Forêt de Chambord.



Ensilage de brande (Photo DUBOIS, LPO)

Par ailleurs perdurent des travaux de coupe manuelle et de transformation des fagots de brandes en balais et en palissades. Après la disparition d'un équipe de réinsertion sociale, ne subsiste que l'entreprise de Monsieur GUILLET travaillant sur le département de la Vienne.

Comme l'incendie, cette technique permet de s'affranchir des difficultés d'accès. Les manouvriers coupent en effet les tiges de brandes de la grosseur d'un doigt et les ligaturent en fagots grâce à une étrange brouette (voir photo).



Fagoteuse à brande (Photo DUBOIS, LPO)

Depuis l'hiver 2004-2005, Le Pinail est le théâtre d'un étrange manège. Une moissonneuse batteuse « défroquée » parcourt la lande sous la conduite de Monsieur GUILLET (voir photo). Cette machine récolte de la bruyère « en vrac » qui servira de support dans la confection de filtres pour les fumées d'usines d'agroalimentaire. Près de 12 hectares de brande âgée de 30 à 40 ans ont été rajeunis ainsi, en deux parcelles afin de créer une mosaïques de milieux. La flore profitera de la mise à la lumière et bientôt fauvette pitchou et busards y nicheront à nouveau.



« Moisson » de la brande (Photo DUBOIS, LPO)

Comme la coupe de fagots, cette dernière technique présente l'atout majeur d'une valorisation économique des produits de coupe. Certaines opérations de gestion vont pouvoir ainsi quitter le champ des aides financières pour s'inscrire dans un circuit économique classique. Après quelques décennies de mise au ban, les brandes sont sur le point de retrouver leur vraie place dans le paysage social, économique et culturel. C'est ainsi que ce patrimoine biologique de valeur européenne prendra le chemin d'une réelle conservation.